

## Partie Actions citoyennes

### Description

Asie : L'International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA) cherche à promouvoir les biotechnologies en Asie, pour "aider les petits paysans à mieux vivre". GRAIN dénonce l'hypocrisie de l'ISAAA\*. Par exemple, en Malaisie, l'ISAAA a été impliqué dans l'introduction de papayes transgéniques résistantes au virus « ringspot ». Or, ce virus n'est pas un problème rencontré par les petits paysans mais dans les plantations à vocation exportatrice.

\*Grain, « ISAAA in Asia : Promoting corporate profits in the name of the poor », octobre 2000, <http://www.grain.org>

\*\*\*\*\*

Novartis et AstraZeneca (bientôt Syngenta) ont déposé 11 brevets sur des plantes (orge, concombre, tabac, riz, blé, piment, banane et tomate) utilisant la technologie « traitor », dite aussi « de restriction », qui permet d'activer (ou de désactiver) une modification génétique par l'utilisation de produits chimiques. Un des brevets concerne une « dépression immunitaire », c'est-à-dire une méthode pour « allumer et éteindre » le système immunitaire des plantes. Dans une déclaration commune, ActionAid, la Déclaration de Berne, GeneWatch, la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature dénoncent ces technologies comme renforçant la dépendance des agriculteurs vis-à-vis du complexe agro- chimique et des semenciers. Elles demandent à Syngenta ne pas utiliser ces technologies, tant que des études sérieuses sur leurs impacts n'auront pas été réalisées.

<http://www.actionaid.org>

\*\*\*\*\*

Percy Schmeiser, agriculteur canadien en procès contre Monsanto (cf. inf'OGM n°11 page 4), a entrepris une tournée en Europe. Il a écrit au Premier Ministre britannique pour l'avertir des dangers de la pollinisation croisée des OGM et de la monopolisation de la chaîne alimentaire par les firmes agro-chimiques : « si on perd le contrôle de l'approvisionnement en semence, les multinationales vont contrôler l'approvisionnement alimentaire et si elles le contrôlent, elles contrôleront le pays ».

Communiqué de Gaia Foundation, 25 octobre 2000

\*\*\*\*\*

France : Une parcelle expérimentale de maïs transgénique, gérée par BioGemma, a été arrachée, le 9 septembre, à Longué, dans le Maine et Loire. Cette action n'a pas été revendiquée. La police, qui a trouvé des tâches de sang dans la parcelle, a décidé d'analyser l'ADN de militants de la Confédération Paysanne qui avaient organisé une réunion publique d'information sur les OGM quelques semaines plus tard.

Le groupe Attac du Loiret a écrit aux maires du département pour les inciter à interdire la culture d'OGM sur leur commune. La Mairie de Chevry-le-Bignon a aussitôt fait savoir qu'elle avait pris une délibération, le 30 septembre dernier, intitulée « Réflexions touchant la protection de l'environnement ». S'appuyant sur le principe de précaution du traité d'Amsterdam et sur le code des collectivités territoriales qui précise qu'il est de la compétence expresse du Maire de prévenir et de faire cesser « les pollutions de toute nature », le Conseil Municipal a décidé que la culture commerciale ou expérimentale d'OGM ne peut être réalisée sans en informer la commune qui peut l'interdire après en avoir délibéré. Plus récemment, deux autres communes (Bouilly-en-Gâtinais et Nesploy) se sont prononcées contre la culture expérimentale ou commerciale d'OGM sur la totalité du territoire de leur commune.

La CGT de Nestlé-France a qualifié de « provocation » les déclarations du PDG mondial de Nestlé, qui estimait que le refus des OGM par les Européens est égoïste. Peter Brabeck-Letmathe, patron du premier groupe agroalimentaire, avait déclaré que l'Europe commettait une « erreur » et n'assumait pas ses responsabilités dans le développement de nouvelles technologies pour lutter contre la faim dans le monde. « M. Brabeck est particulièrement mal placé pour parler au nom de ceux qui ont faim », estime la CGT de Nestlé-France, considérant par ailleurs que ces « propos inadmissibles ne sont pas de nature à faire reculer la suspicion vis-à-vis des produits alimentaires ».

AFP, 27 octobre 2000

Agir pour l'Environnement (APE) a écrit au nouveau secrétaire d'Etat à la consommation, M. Patriat, pour que soit actualisé le site internet gouvernemental sur les OGM. APE estime que ce site ne reflète pas l'état actuel des connaissances et du débat public : « Comment pourrions-nous accepter que des données partiales acquièrent le statut d'information objective et gouvernementale ? »

Belgique : Suite à l'initiative allemande sur la directive 98/44 (cf. p.2), les verts wallons (Ecolo) et flamands (Agalev) ont écrit au gouvernement pour qu'il s'associe à cette initiative et fasse savoir aux pays de l'UE qu'il souhaite qu'ils adoptent la même attitude.

Mexique : Depuis un an, onze organisations paysannes et indigènes se battent pour que le gouvernement suspende le projet financé par les USA intitulé the International Collaborative Biodiversity Group-Maya, qu'elles qualifient de forme légale de biopiraterie. Elles demandent aussi un moratoire sur tous les projets de bioprospection, jusqu'à ce que leurs impacts soient étudiés et que des lois appropriées sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels entrent en vigueur. Fin septembre, le gouvernement a refusé à l'ICBG- Maya la permission de conduire des bio-analyses (analyses des composés actifs) des plantes collectées dans le Chiapas.

Communiqué de Rafi, 27 octobre 2000, <http://www.rafi.org>

## Irrégularités

Brésil : L' Instituto Brasileiro de Defesa do Consumidor (IDEC) a interrogé la CTNBio (organe gouvernemental pour les biotechnologie) sur les irrégularités détectées dans le processus d'autorisation des importations du maïs transgénique. Pour l'IDEC, la commission a autorisé en une seule fois toutes les variétés de maïs OGM sur les bases d'un document « non scientifique » de l'USDA et du concept controversé d'équivalence substantielle et sans tenir compte de la position plus prudente du Parlement Européen.

<http://www.uol.com.br/idec/campanhas/not2610012000.htm>

Australie : The Public Health Association (PHA) a examiné les dossiers d'autorisations de dissémination de 3 OGM de Monsanto. Or, dans un cas, les rats nourris avec le colza RoundUp Ready ont un foie dilaté de 16% et aucun autre test n'a été réalisé pour comprendre cette anomalie. Elle juge aussi que la toxicité d'une nouvelle protéine dans le maïs insecticide a été étudiée trop rapidement. Si Monsanto admet que certaines protéines du maïs RoundUp Ready sont différentes de celles du maïs conventionnel, il refuse de donner les détails scientifiques au nom du secret commercial. Enfin, PHA dénonce le fait que la ANZFA ne s'appuie que sur les textes de Monsanto et de Optimum Quality Grain et qu'aucun document ne fut publié dans une revue scientifique.

The Age, 29 octobre 2000

### **date créée**

31 Oct 2001